

AVIS PUBLIC

RÉSOLUTION N° CA24 210154

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que :

- 1^o lors de sa séance extraordinaire tenue le 17 juin 2024, le conseil d'arrondissement de Verdun a adopté, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA08 210003), la résolution n° CA24 210154 afin de permettre la démolition des bâtiments situés au 999, rue Hickson, 1045, rue Hickson, 3827 à 3867, rue Bannantyne, 3897, rue Bannantyne et au 3801-3807, rue Bannantyne ainsi que la construction d'un bâtiment à vocation mixte sur le lot A formé d'une partie des lots 1 154 389, 1 154 390, 1 154 391 et 1 154 392 du cadastre du Québec et la construction d'un bâtiment résidentiel sur le lot B formé d'une partie des lots 1 154 389, 1 154 390 du cadastre du Québec;
- 2^o à la suite de la décision du 7 août 2024 du directeur de la Planification et de la mise en valeur du territoire du Service de l'urbanisme et de la mobilité d'approuver cette résolution, le greffier de la ville a délivré, le 8 août 2024, un certificat de conformité attestant que cette résolution est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire;
- 3^o conformément à l'article 133 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) et aux articles 137.2 et 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), cette résolution est entrée en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité à son égard, soit le 8 août 2024;
- 4^o copie de cette résolution peut être consultée du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, ainsi que le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30, au bureau de la soussignée situé au :

Bureau du Secrétaire d'arrondissement
4555, rue de Verdun, bureau 104
Verdun (Québec) H4G 1M4

Donné à Verdun, le 31 octobre 2024.

Stephanie Zhao Liu (original signé numériquement)

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement